

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2006

VOLONTARIAT ASSOCIATIF ET ENGAGEMENT ÉDUCATIF - (n° 2332 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 99

présenté par
Mme Greff, rapporteure
au nom de la commission des affaires culturelles

ARTICLE PREMIER

A la fin de l'alinéa 3 de cet article, substituer aux mots :

« et des connaissances scientifiques françaises »,

les mots :

« française et des connaissances scientifiques. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision. Par définition la culture et les connaissances scientifiques présentent un caractère universel.